AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-4-77403374

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL 50,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

MARS 1977 - BULLETIN SPECIAL -

A PROPOS DE LA MINEUSE MARBREE (Lithocolletis blancardella. F)

Les mineuses des arbres fruitiers sont considérées comme des ravageurs secondaires. Depuis quelques années l'on observe dans les vergers de l'Aquitaine la mineuse marbrée, laquelle a connu en 1976 une forte recrudescence en Lot et Garonne et Gironde. Les pullulations localement très importantes dans les pommiers et les poiriers ainsi que sur les cognassiers ont alarmé en cours d'été les arboriculteurs : dans certaines parcelles l'on pouvait dénombrer de 15 à 20 mines par feuille en moyenne.

Les autres mineuses n'étant que très rares dans les vergers de la région, nous limiterons notre propros à cette seule espèce.

Description des différentes formes

Papillon : 8 à 9 mm d'envergure ; ailes antérieures étroites, bordées de franges, et de couleur brun-ocre avec des dessins blancs. Ailes postérieures réduites à de fines lames fortement frangées.

Oeuf : déposé isolément à la face inférieure des feuilles ; de forme lenticulaire et couleur claire, il ne mesure que 0,3 mm de diamètre.

Chenille : sa croissance se fait en passant par 5 stades : La jeune chenille (1er à 3ème stade) ne mesure que quelques millimètres et présente une tête triangulaire, saillante, un corps étroit et annelé. Elle est de couleur jaunâtre et n'a pas de pattes. La chenille agée (4e et 5e stade) mesure à complet développement environ 8 mm ; elle est munie de pattes et a une forme plus "classique" : la tête est arrondie et le corps tubuliforme. Elle est de couleur jaune avec une ligne vasculaire dorsale grisâtre.

Chrysalide : Elle se forme dans les mines et est de couleur brune à noirâtre.

Biologie

Ce ravageur passe l'hiver à l'état de chrysalide dans les mines des feuilles mortes sur le sol. Les papillons émergent à partir de début mars jusque vers le début mai. Après accouplement, les femelles pondent sur les jeunes feuilles, chacune d'elle pouvant déposer jusqu'à une cinquantaine d'oeufs. Au bout de 15 jours à 3 semaines d'incubation, la jeune chenille perce la face inférieure de l'oeuf accolée à la feuille où elle pénètre directement sans stade baladeur. Là, elle va entamer sa mine, ou sorte de galerie, en se nourrissant de l'épiderme inférieur. A ce stade, la mine n'apparait qu'à la face inférieure de la feuille par une tache plus claire de forme ovale plus ou moins irrégulière.

La chenille tisse une petite loge soyeuse en plissant l'épiderme inférieur ce qui entraîne une boursouflure de la feuille ou un repli si la mine est proche de la bordure. Par la suite, la larve âgée attaque la zone supérieure du parenchyme foliaire

.../...

P203

qu'elle va perser pour se nourrir d'une multitude de petits trous ne respectant que la cuticule. Dès lors, la mine est visible à la face supérieure de la feuille par ces criblures. Les excréments noirâtres sont assemblés au centre de la mine.

Le développement larvaire dure de 30 à 40 jours, puis la chenille se chrysalide et dès la fin mai vont apparaitre de nouveaux papillons. L'évolution des générations suivantes est plus rapide.

En général dans la région l'on observe 4 générations par an. A partir des mois de juin, juillet les différents vols se chevauchent et l'on rencontre simultanément les différents stades du ravageur.

Ennemis naturels

Les chenilles sont parasitées par de nombreuses espèces d'hyménoptères. Dans les parcelles non traitées 50 à 70 % des individus peuvent être parasités. Lors d'observations effectuées en cours d'été sur des vergers fortement infestés nous avons trouvé des taux varaint de 20 à 40 %. Ce parasitisme représente donc un facteur non négligeable dans la limitation des populations.

Causes de la progression des infestations

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la progression de ce ravageur et sa recrudescence en 1976 :

- la climatologie exceptionnelle de l'année avec notamment un mois de juin chaud et sec (température moyenne supérieure de 3° environ à la normale) qui a permis à la 2ème génération de rencontrer des conditions particulièrement favorables à son développement.

- la succession d'hivers peu rigoureux permettant le maintien de populations plus élevées.

- Les traitements insecticides des vergers par le choix des produits et les dates d'interventions. Les différences importantes d'infestations entre vergers voisins résultent sûrement des traitements reçus : dans certains cas ils peuvent limiter la multiplication du ravageur dans d'autres ils pourraient la favoriser directement ou indirectement en limitant le parasitisme.

Dégâts-nuisibilité

Les chenilles consomment une partie des tissus foliaires ce qui réduit la surface active du végétal. Les pertes liées à ce dommage n'ont jamais été précisées, mais elles paraissent peu sensibles même dans les cas des infestations importantes de 1976 où les récoltes n'ont pas souffert, si par ailleurs, l'alimentation en eau des arbres est restée satisfaisante. Il n'est pas observé de chute prématurée des feuilles comme cela semble le cas avec d'autres espèces de mineuses.

Le feuillage des vergers très atteint prenant une couleur grisâtre, ces dégâts sont par contre très spectaculaires, ce qui sensibilise les arboriculteurs.

Le seuil de dégâts tolérables de 4 mines par feuille proposé pour les vergers conduits en lutte intégrée dans le Sud-Est paraît relativement bas.

Lutte

La lutte contre ce ravageur semble à proscrire pour les raisons suivantes :

- faible nuisibilité
- difficulté de prévoir les attaques pour la campagne à venir
- présence d'un parasitisme important
- répercussions sur les autres ravageurs et auxiliaires.

.../...

Cependant, si malgré tout certains arboriculteurs l'envisagent, il convient de :

- appliquer une pulvérisation d'urée à 5 % sur le feuillage juste avant la chute des feuilles. Les essais effectués par l'A.C.T.A. dans le Sud-Est ont montré que ce traitement diminuait de façon sensible les émergences de papillons au printemps suivant. Il présente de plus une action intéressante sur la tavelure en réduisant le nombre d'organes de conservation (périthèces).

- éviter les traitements contre la première génération (faible niveau de population, étalement du vol et des attaques).

- prévoir des traitements à partir de la deuxième génération (courant juin). Deux interventions successives à une quinzaine de jours d'intervalle doivent suffire pour maintenir ce ravageur à un niveau assez bas, en limitant la multiplication d'une génération.

- utiliser de préférence une pulvérisation à volume normal car il semble que les quantités de bouillies épandues influent sur l'efficacité des traitements : A la suite de quelques expérimentations réalisées dans le Sud-Ouest les matières actives suivantes se sont révélées les plus efficaces :

1°) Le méthomyl qui possède la meilleure efficacité est actif sur les oeufs et les chenilles agées. Il peut donc être utilisé si l'attaque est jugée importante lorsque les mines apparaissent à la face supérieure des feuilles (taches punctiformes blanchâtres), stade qui correspond également au pincement de la face inférieure.

2°) méthidathion et dichlorvos ont une efficacité plus faible.

Les autres produits expérimentés présentent une action insuffisante à nulle : diméthoate, phosalone, mévinphos, fenthion, diethion, azinphos et tétrachlorvinphos.

H. BOUE

POSTE D'AGEN

P 204